

COMMUNE DE LA BRUYERE  
ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

A M .....

.....

Madame,  
Monsieur,

En application de l'article L 1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous portons à votre connaissance que quatre points supplémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu 29/8/2013 en la Maison communale de Rhisnes à 19 H 30 précises. Ils ont été déposés par Monsieur Soutmans, Conseiller Communal ECOLO.

Ils sont libellés de la manière suivante :

1. **Circulaire budgétaire extraordinaire** : Les communes ont reçu au cours du mois de juillet une circulaire du Ministre Furlan. Celle-ci pose notamment une série d'exigences en terme de :
  - *délais : déposer un projet de budget 2014 pour le 1er octobre*
  - *technique comptable : "inexécutés" : pas plus de 3% du budget*
  - *dotation au CPAS si celui-ci est en boni (dotation communale revue à hauteur de ce boni et celui-ci doit être réservé à un investissement identifié*
  - *budget "sur une base zéro" = sur base des dépenses réelles de l'année précédente.*
  - *trajectoire budgétaire de 6 ans*
  - *interdiction formelle de dépenser plus de 180 euros/habitants en investissement*
  - *limitation des emprunts à concurrence de ce qui a été remboursé l'année précédente, etc.*Quel est dès lors l'impact pour La Bruyère et quels sont les choix opérés par le Collège dans ce cadre ?
  
2. **RN912** : A la veille de la campagne betteravière, quelles sont les avancées obtenues par le Collège pour les riverains ?
  
3. **Charte Egalité des Chances** : Le Bourgmestre a signé la charte en présence de la Ministre. Quel sera dès lors l'impact concret de cet engagement (y compris au niveau du CPAS) pour La Bruyère ?

4. **Proposition de la visite à Chooz** : A plusieurs reprises, le Bourgmestre a convié les Conseillers Communaux à une visite de la centrale nucléaire française de Chooz. Peut-il nous expliquer l'intérêt de cette proposition pour notre Commune ?

La Bruyère, le 26/8/2013

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE